

UCOPIA, pour les Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche



Répondre aux attentes des Etablissements d'Enseignement Supérieur, tout en respectant la loi

- Accès internet pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les personnels administratifs sur tout le campus ainsi que dans les résidences
- Accès aux applications pédagogiques, administratives et Internet selon le profil et le contexte
- Ouverture temporaire des accès pour les visiteurs
- Sécurité et gestion des accès Wi-Fi et/ou filaires
- Simplicité et confort d'utilisation
- Mise en conformité avec la loi contre le terrorisme 2006 et conservation des données de connexion

➤ L'accès internet pour toutes les populations des Etablissements d'Enseignement Supérieur

Le fort besoin de nomadisme des étudiants et des personnels universitaires, et plus généralement le développement des réseaux Wi-Fi, soulèvent des problématiques propres au sein des établissements d'enseignement supérieur :

- La sécurité des utilisateurs et des ressources accessibles par le réseau,
- Les obligations légales : l'obligation en vigueur en France et en Europe pour la collectivité qui propose un accès internet de conserver les données de connexion pendant une durée de 12 mois (décret du 24 mars 2006),
- L'authentification : les applications auxquelles une personne aura accès dépend de son profil : étudiant, professeur, personnel administratif, intervenant extérieur, ...
- Déployer et exploiter sans contrainte sur des sites qui s'étalent souvent sur des dizaines de milliers de m²,
- Le respect de la charte Renater,
- La gestion du nomadisme inter-campus (architecture ARREDU),
- La compatibilité avec d'autres projets, comme l'annuaire SUPANN, les Environnements Numériques de Travail (E.N.T)

➤ La solution UCOPIA

UCOPIA répond à l'ensemble des besoins de sécurisation et de mobilité des établissements d'enseignement supérieur.

Toutes ces fonctions sont intégrées dans deux gammes d'appliances : UCOPIA Express et UCOPIA Advance. Ces solutions permettent de proposer très simplement un accès réseau sécurisé aux différentes catégories de population des établissements supérieurs, tout en se conformant aux obligations légales et sans mobiliser un personnel spécialisé pour opérer ce service.

UCOPIA Express répond à des besoins de type hotspots. UCOPIA Advance offre aux moyens et grands établissements équilibrage de charge, intégration fine avec les infrastructures réseau / solutions de sécurité en place, architecture multi-sites.

UCOPIA, la réponse aux besoins des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Dans le contexte des *Environnements Numériques de Travail*, la mise à disposition d'un poste de travail et d'un accès réseau à tous les étudiants sur leur lieu d'enseignement constitue un enjeu majeur tant pour les établissements d'enseignement (universités, écoles,) que pour le Ministère de l'Education Nationale.

Compte tenu du nomadisme des étudiants comme des personnels enseignants et administratifs, les solutions convergent autour de PC portables et d'accès réseau de type Wi-Fi.

Sécurité : des niveaux adaptés aux catégories de populations

UCOPIA permet de définir des niveaux de sécurité adaptés aux différents types de populations des établissements : étudiants, professeurs, chercheurs, personnel administratif, professeurs invités, visiteurs. Pour chacune de ces populations, le mode d'authentification peut être personnalisé ainsi que les droits d'accès aux applications/ressources du réseau. UCOPIA s'adapte aux architectures VLAN mises en place sur le réseau filaire.

L'accueil du visiteur (étudiant de campus voisin, chercheur invité, conférencier) : confort et simplicité

Grâce à l'outil de création de comptes utilisateur UCOPIA, et à l'authentification des utilisateurs par portail Web, l'accueil du visiteur est simple et sans contraintes.

UCOPIA permet en toute simplicité de :

- fournir un mot de passe (administration déléguée, création de comptes en masse lors de conférence),
- définir les droits (Internet, messagerie, imprimante, bande passante),
- déterminer les modalités de connexion (par exemple de 10h à 12h dans la bibliothèque, forfait par jour, crédit de 3 heures pour une semaine, ...),
- fournir un coupon contenant les informations nécessaires à la connexion,
- laisser le visiteur se déclarer tout seul sur Internet et lui envoyer immédiatement un mot de passe par SMS sur son téléphone mobile, .
- résilier automatiquement les droits du visiteur à son départ.

Tout ceci peut être accompli par un personnel n'ayant pas de compétences techniques (hôtesse d'accueil, organisateur de réunion...).



La réponse UCOPIA aux exigences légales de sécurité et de traçabilité

(Décret du 24 mars 2006 en France, 2006/24/CE en Europe)
Grâce aux mécanismes d'authentification, de contrôle et de filtrage des flux et de journalisation dans une base de données SQL, UCOPIA garantit la sécurité des utilisateurs, du réseau et la traçabilité des connexions. UCOPIA stocke dans un journal l'historique des connexions (qui a fait quoi et quand), mécanisme indispensable pour faire face aux exigences légales de la loi contre le terrorisme. UCOPIA contribue également au respect de la charte RENATER.

Une solution qui s'intègre à l'existant

UCOPIA est une solution opérationnelle qui s'intègre en souplesse active dans l'architecture existante (annuaires LDAP, Active Directory, cascade d'annuaires).

UCOPIA s'adapte aux architectures VLAN mises en place sur le réseau filaire ; le trafic Wi-Fi d'un chercheur peut être redirigé très simplement dans le VLAN de son laboratoire.

La solution UCOPIA est indépendante de tout matériel Wi-Fi (point d'accès). Elle assure aux Ecoles et Universités la pérennité des choix de matériel réalisés, et s'adapte aux évolutions technologiques du parc en toute transparence.

Témoignage de l'Ecole Nationale Supérieure de Police, St Cyr au Mont d'Or (69)

« Grâce à la solution « UCOPIA Express 100 », les élèves non policiers de l'ENSP peuvent désormais se connecter à Internet depuis leur chambre, via un accès filaire sécurisé, en toute simplicité, et surtout permettant à l'Ecole de répondre à l'obligation de traçabilité dictée par la loi », déclare **Jeannine BUISSON**. Des identifiants sont remis aux élèves dès leur arrivée à l'Ecole, avec des instructions en français et en anglais.

Nous sommes très satisfaits de la solution UCOPIA. Et prévoyons de la déployer dans un nouveau bâtiment qui aura pour vocation d'accueillir des séminaires internationaux.

Jeannine BUISSON, Commissaire Principal, Chef du Département des Relations Extérieures